

## SOCIAL Les Trophées de la parentalité ont distingué hier les entreprises les plus en pointe sur le sujet

# AU CHEVET DES PARENTS SALARIÉS

DELPHINE BANCAUD

**P**rès de 70 % des salariés déclarent que leur entreprise ne fait pas beaucoup de choses pour les aider à concilier vie professionnelle et vie privée, selon le baromètre de l'Observatoire de la parentalité réalisé en mai 2011. Raison de plus pour mettre un coup de projecteur sur les employeurs pionniers dans le domaine. La secrétaire d'Etat à la Famille, Claude Greff, a donc remis hier les premiers Trophées de la parentalité en entreprise. Avec pour objectif d'essaimer les bonnes pratiques.

### Faciliter le quotidien

Parmi les quatre entreprises lauréates, Ernst & Young a été distingué pour avoir mis en place depuis 2008 des consultations d'une heure, deux mardis par mois, avec un médecin pédiatre pour ses salariés parents. Ces derniers peuvent aborder des questions de santé, d'organisation du temps de travail, d'éducation. Autre initiative plébiscitée : celle de Barbin Associés Assurances, qui accueille depuis 2005 dans ses murs les enfants de ses collaborateurs lorsqu'ils rencontrent des problèmes de garde (grève, absence de la nounou, etc.) Les bambins peuvent utiliser les ordinateurs de l'entreprise et aller faire une sieste dans une salle de repos qui leur est réservée. Dans la même logique, la crèche d'entreprise de la Caisse d'allocations familiales de Lille, créée en 2006, a remporté les suffrages du jury, car elle permet un accueil régulier, ponctuel ou d'urgence des enfants des salariés. Enfin, SFR a été récompensé pour son expérimentation du travail à distance (*lire ci-contre*).

Reste à savoir si ces initiatives feront des émules. « Les employeurs ont tout intérêt à les imiter, car le lien entre le bien-être des salariés et la performance des entreprises n'est plus à démontrer », insiste Jérôme Ballarin, président de l'Observatoire de la parentalité ■



Laurent Charon fait partie des 150 salariés de SFR qui expérimentent le travail à distance pendant six mois.

## « Gagner une heure de transport, c'est un luxe »

**Une pause dans le rythme infernal métro, boulot, dodo. Depuis juillet dernier**, Laurent Charon, responsable développement écosystème chez SFR, fait partie des 150 salariés du groupe qui expérimentent le travail à distance pendant six mois. Une aubaine pour ce père de trois enfants qui vit à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). « J'avais envie de participer à l'expérience pour améliorer mon confort de vie. Et gagner une heure de transport, c'est un luxe pour moi », confie le cadre. Laurent Charon a opté pour un forfait de douze jours de télétravail, dont il peut bénéficier pendant un semestre. « C'est la formule idéale, car

je peux décider au dernier moment de travailler à mon domicile lorsque je n'ai pas de rendez-vous prévu à l'extérieur », explique-t-il.

**« Mes jours de télétravail, j'accompagne mes enfants à l'école. »**

Deux jours par mois, il planche donc de chez lui, avec l'accord de sa manager. Mais pas question d'alléger ses horaires pour autant : « Je fais une journée de travail normale, mais je suis plus efficace. Je peux plonger dans un dossier de ma-

nière continue, sans être dérangé. Ce qui est impossible au bureau, puisque je travaille en open space », explique-t-il. Un nouvel emploi du temps qui bénéficie aussi à sa vie de famille. « Mes jours de télétravail, j'accompagne mes enfants à l'école et je peux libérer la baby-sitter qui va les chercher le soir, une demi-heure plus tôt. Et lors de mes pauses, mes enfants viennent me raconter leur journée ou me poser une question sur leurs devoirs. Le fait d'être plus disponible favorise les échanges sereins. » D'où son impatience à savoir si l'expérience sera pérennisée chez SFR : « Si c'est le cas, je signe tout de suite », conclut-il. ■ **D.B.**